

La Région Bourgogne-Franche-Comté lance sa première Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité.



Info+ :

Cette Convention, qui implique directement un panel représentatif de 50 citoyen.nes tiré.e.s au sort aura pour mission de proposer des pistes, leviers et solutions pour des modes de vie plus robustes répondant aux enjeux du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité : comment vivre, se nourrir, se déplacer, travailler, se loger, produire, consommer... en Bourgogne-Franche-Comté dans un avenir proche ?



Le lancement de la Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité (CCCB) organisée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, s'est tenu ce vendredi 14 novembre en présence de Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Stéphanie Modde, vice-présidente en charge de la transition écologique.



Face à l'urgence climatique et l'effondrement de la biodiversité, les élus régionaux ont voté en décembre 2021 une déclaration d'urgence climatique qui comportait notamment « l'organisation et l'animation d'un débat citoyen sur le changement climatique, ses effets, les solutions et expérimentations qu'il appelle et exige, en termes de politiques, actions et gestes concrets ». C'est dans ce contexte que la Région Bourgogne-Franche-Comté organise sa première Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité.

Une Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité... Pourquoi?

Le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont connus depuis des décennies. Le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) rappellent que nous ne sommes pas sur la bonne trajectoire. A l'échelle mondiale, la planète s'est déjà réchauffée de 1,1°C et le niveau des mers est monté de 20 cm depuis 1901. L'état des politiques en place fin 2020 conduirait à un réchauffement global de 2,4 °C à 3,5°C d'ici la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle.

La Région Bourgogne-Franche-Comté n'est pas épargnée. Comme partout dans le monde, les effets du dérèglement climatique sont de plus en plus criants : des périodes de sécheresse et de canicules répétées et parmi les plus intenses jamais enregistrées en France, ou encore un dépérissement très élevé des forêts.

Il faut donc agir.

Si une partie des enjeux environnementaux et sociaux sont traités au niveau national et international, il est nécessaire que chacun s'implique à son échelle. Dans nos vies, nos quotidiens, nos territoires... Pour faire face à l'urgence climatique et protéger la biodiversité, des réponses doivent être apportées à tous les niveaux. Avec la Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité, le Conseil régional donne aux citoyens le pouvoir d'agir pour qu'ils deviennent les messagers du climat et de la biodiversité. L'objectif étant d'alimenter et ajuster les politiques de la collectivité en apportant des propositions à la hauteur des enjeux environnementaux.

Une Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité... Comment ?

La Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité se décompose en 5 sessions

- Session 1 – 24 et 25 novembre 2024 à Besançon
- Session 2 – 15 et 16 décembre 2024 à Dijon
- Session 3 – 2 et 3 février 2024 à Dijon
- Session 4 – 15 et 16 mars 2024 à Plombières les Dijon
- Session 5 – juin

et 3 séquences

1er trimestre 2023 : un temps de préfiguration

Pour se donner toutes les chances de réussir, le Conseil régional a consacré un temps conséquent à la préparation de la Convention citoyenne avec ses partenaires : chercheurs, entreprises, associations, représentants de fédérations locales, élus et agents de la Région. Cette première étape était indispensable pour créer une dynamique collective et impliquer l'ensemble des acteurs du territoire.

Novembre 2023 - juin 2024 : une Convention ancrée dans la réalité du territoire

Chaque session d'échanges durera deux jours au cours desquelles les 50 citoyens du panel seront accueillis, logés, nourris et bénéficieront d'une indemnité journalière de 40 €. Ces temps permettront :

- d'acquérir des connaissances
- de prendre conscience des phénomènes en cours et de leurs incidences
- d'imaginer des modes de vie responsables et robustes



- d'être force de proposition de solutions pour alimenter les politiques régionales

Lors des sessions 3 et 4 un panel diversifié d'experts et d'acteurs de la région (entreprises, associations ou encore administrations) interviendra pour coconstruire aux côtés des citoyens.

Une restitution auprès des élus de la Région

Après plus de 6 mois de travail, le panel de citoyens partagera avec les élus régionaux ses recommandations et propositions concrètes pour améliorer la politique climatique et environnementale du territoire.

Ces recommandations alimenteront la prise de décision politique dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité dans la région. Elles pourront concerner par exemple les transports, l'énergie, l'agriculture, la préservation des ressources naturelles, etc.

Consciente que certaines des recommandations de la Convention pourraient dépasser les champs de ses compétences, la Région s'engage à les porter et les défendre auprès des acteurs concernés.

La Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité... Avec qui ?

Des citoyens

Le panel de la Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité est composé de 50 citoyennes et citoyens tiré.e.s au sort, résidant en Bourgogne-Franche-Comté, reflétant la diversité des habitants de la région en termes d'âge, de sexe, de profession et de zones géographiques.

Les citoyens ont été tirés au sort et sélectionnés par un institut spécialisé et indépendant* de manière impartiale pour garantir une représentativité maximale. Ils seront accompagnés par un groupe d'experts scientifiques qui favorisera leur acculturation aux enjeux du climat et de la biodiversité.

Des acteurs socio-économiques et associatifs locaux, ainsi que des experts seront également consultés à certaines étapes de la Convention pour apporter un éclairage et participer à l'exercice de co-construction.

Des intervenants : experts et scientifiques

Le parcours des participants n'est pas à penser selon une stricte logique de formation, mais plutôt d'interaction. La Convention sera aussi un lieu d'interface, de dialogue entre plusieurs publics qui interviennent dans les différents aspects des modes de vie : le panel de citoyens, des chercheurs et des scientifiques, des acteurs et partenaires de la Région. Il y a ce que les participants apprendront des personnes qu'ils rencontrent. Mais aussi ce que ces derniers apprendront de la Convention.

SESSION 1

Deux scientifiques membre du GREBE **, le Groupement régional des experts de la biodiversité et de l'environnement seront présents pour échanger avec les citoyens. Il s'agit de Daniel Gilbert et de Patrick Giraudoux.

• Climat : Pr. Daniel Gilbert – Association « le futur a déjà commencé » - Laboratoire Chrono-Environnement, UMR CNRS 6249 / Université de Franche-Comté

? Concrètement, ça va changer quoi dans la vie des habitants de la région de vivre avec ces évolutions du climat ?

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr – tel : 03 81 61 61 08

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

• Biodiversité : Pr. Patrick Giraudoux, professeur émérite d'écologie à l'Université de Franche-Comté et chercheur au laboratoire Chrono-environnement (CNRS/UBFC) a été nommé membre du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (CoVARS). Auteur principal pour l'évaluation "Nexus" : interrelations entre biodiversité, eau, alimentation et santé, 2022-2024 – IPBES. Membre de l'académie vétérinaire de France

? La biodiversité, qu'est-ce que ça recouvre, à quoi ça sert ? Comment les activités humaines ou l'évolution du climat impactent la biodiversité ?

Portrait Socio-démographique de la Bourgogne-Franche-Comté (INSEE) : Xavier Monchois, chef de division Etudes INSEE

Portrait de la biodiversité régionale : Isabelle Rougieux : directrice de l'Environnement de la Région Bourgogne-Franche-



Comté

SESSION 2

Lors de cette deuxième session, des chercheurs régionaux ainsi qu'une quinzaine d'experts et d'acteurs du territoire expliqueront leurs expérimentations dans leurs territoires, en matière de logement, mobilités, consommations. Ils montreront que la transition pour réduire les gaz à effet de serre et les pressions sur la biodiversité : c'est possible, c'est une chance !

Les élus régionaux

L'exécutif régional a participé à la phase de préfiguration de la Convention.

Il sera régulièrement informé des travaux

Cette convention est une mise à l'épreuve du réel d'une production citoyenne et son enrichissement va permettre des interactions entre citoyens et politiques.

Les acteurs et partenaires régionaux

L'enjeu est de placer les citoyens au bon niveau : celui qui consiste à interpeller le monde politique, économique, associatif, syndical, et scientifique à propos de la mise en oeuvre des évolutions requises pour remplir les objectifs fixés.

Cette interpellation est le résultat d'une démarche collective, portée par une diversité d'habitants informés et éclairés sur des bases objectives et scientifiques.

Les citoyens ne sont pas là pour réinventer des solutions que l'on connaît déjà, mais bien pour se mettre dans la position de conseiller et éclairer, voire interpeller la Région et les acteurs régionaux, pour leur faire part de leur vision des enjeux du climat, de la biodiversité et des objectifs de transformation du territoire et des modes de vie. Les citoyens sont là pour argumenter, comprendre et dire leur capacité de faire, et aussi dire où sont les freins.

C'est l'ambition affichée par la Région : articuler étroitement la Convention citoyenne avec l'opérationnalité et l'efficacité des politiques régionales.

C'est une démarche rare dans les processus participatifs de prendre le temps de s'interroger sur les conditions de réussite de ce dispositif.

Aussi, cette Convention d'un genre nouveau réunira également à plusieurs reprises un panel diversifié d'acteurs de la région (entreprises, associations ou encore administration) pour coconstruire aux côtés des citoyens.

(*) - L'institut spécialisé et indépendant

Le recrutement des citoyens a été confié à un institut spécialisé et indépendant IRS QUALITY sur la base d'appels téléphoniques mais également de rencontres terrain, en face à face.

(**) - GREBE

Le Groupement régional des experts de la biodiversité et de l'environnement (GREBE) est composé de 15 chercheurs autour du Président Bruno David (ancien président du Muséum National d'Histoire Naturelle), dont les objectifs principaux sont les suivants :

1. Acculturer le panel de citoyens sur les enjeux du climat et de la biodiversité
2. Constituer un appui à l'éclairage et à la décision régionale
3. Accompagner le transfert des connaissances vers différents publics
4. Assurer un rôle d'interface entre la science, la société et la décision